

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Carmignac Investissement Latitude

Nom de l'initiateur : Carmignac Gestion S.A, 24 Place Vendôme, 75001 Paris, France.

Part : A EUR Acc

Code ISIN : FR0010147603

Site Internet de l'initiateur : www.carmignac.com

Appelez le (+33) 01 42 86 53 35 pour de plus amples informations.

Description : Carmignac Investissement Latitude est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM) et agréé en France par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro FCP20050001.

Carmignac Gestion est une société de gestion d'OPC agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (GP97008).

Date de production du document d'informations clés : 09/02/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Carmignac Investissement Latitude est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM).

DURÉE

Le fonds a été créé le 03/01/2005 pour une durée de 99 ans sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

OBJECTIF

L'objectif du fonds est de surperformer son indicateur de référence (50% MSCI AC World NR Index et 50% €STR Capitalized Index) sur un horizon de placement recommandé de 5 ans. L'indicateur est rebalancé trimestriellement. Les principaux moteurs de performance du fonds sont les suivants :

(i) les actions : le fonds investit en permanence 85 % ou plus de son actif net en parts Z2 EUR Acc du fonds Carmignac Investissement, son fonds maître, lequel est exposé en permanence à hauteur de 60% au moins de l'actif net aux actions internationales (toutes capitalisations, sans contrainte sectorielle ou géographique, pays émergents inclus). Du fait de l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture, l'exposition aux marchés actions du fonds peut varier entre 0% et 100% de l'exposition actions de son fonds maître,

(ii) les devises : le fonds peut être exposé jusqu'à 125% de son actif net à une ou plusieurs devises, au travers de son investissement dans le fonds maître. Le fonds a la possibilité de couvrir cette exposition via l'utilisation d'instruments financiers à terme.

Le fonds est un fonds nourricier de l'OPCVM Carmignac Investissement (le fonds maître). Il est investi en permanence à 85 % ou plus de son actif net en parts Z2 EUR acc de son fonds maître. Il peut être investi à hauteur de 15 % maximum de son actif net en liquidités à titre accessoire et/ou en contrats financiers qui peuvent être utilisés uniquement à des fins de couverture de l'ensemble des risques du fonds maître, notamment contre les risques actions et devises. La performance du fonds nourricier sera donc différente de celle du fonds maître en raison de la couverture contre les risques actions et devises ainsi que de ses propres frais.

L'univers d'investissement du fonds est totalement indépendant de l'indicateur de référence dont les différentes composantes ne sont pas nécessairement représentatives des actifs dans lesquels le fonds investit. La stratégie d'investissement du fonds ne dépend pas de l'indicateur. Par conséquent, les positions du fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de

l'indicateur. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart.

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales/sociales conformément à l'article 8 du règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR") au travers de son investissement dans le fonds maître. Ce dernier applique des approches "best-in-universe" et "best-effort", et une politique d'engagement active. L'analyse extra-financière conduit à une réduction d'au moins 20% de l'univers d'investissement du fonds maître via un filtre négatif excluant les entreprises dont les notations extra-financière reflètent des risques élevés. En outre, le fonds maître investit au minimum 50% de son actif net en investissements durables au sens de SFDR et vise une réduction progressive des émissions carbone du portefeuille. La définition d'investissement durable utilisée par le fonds utilise le cadre des Objectifs de Développement Durable ("ODD") des Nations Unies. Ce cadre n'est que l'un de ceux pouvant être utilisés pour illustrer les résultats positifs ; d'autres peuvent faire apparaître des résultats différents. Le risque de durabilité du Fonds peut être différent de celui de l'indicateur de référence.

INVESTISSEUR DE DÉTAIL VISÉ

Du fait de l'exposition du fonds au marché des actions, ce fonds convient à l'investisseur qui ne prévoit pas de retirer son apport avant 5 ans et dont l'objectif est la croissance de son capital sans garantie de préservation du capital.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur ainsi que de ses connaissances des produits d'investissement et de son expérience ainsi que de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels et futurs mais également de son souhait ou non de prendre des risques.

AUTRES INFORMATIONS

Cette part est une part de capitalisation.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 16:30 CET et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.

Le dépositaire du fonds est BNP Paribas, S.A.

Le prospectus du fonds, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles sur le site www.carmignac.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque : l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Les risques insuffisamment pris en compte par l'indicateur incluent :

- Risque de contrepartie : le fonds pourrait subir des pertes si une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles et ne peut pas les honorer, en particulier dans le cas des instruments dérivés négociés hors cote.
- Risque de liquidité : les marchés auxquels le fonds participe peuvent être soumis à une illiquidité temporaire. Ces distorsions du marché pourraient avoir un impact sur les conditions de tarification dans lesquelles le fonds pourrait être amené à liquider, initier ou modifier ses positions.



Risque le plus faible Risque le plus élevé



La durée de la période de détention recommandée est de 5 ans.

Si le produit est libellé dans une monnaie autre que celle qui a cours légal dans l'Etat membre où le produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance est commercialisé, la performance obtenue par l'investisseur de détail, lorsqu'elle est exprimée dans la monnaie de l'Etat membre où le produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance est commercialisé, peut varier en fonction des fluctuations de taux de change.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. La classe de risque 3 sur 7 est une classe de risque entre basse et moyenne.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Exemple d'investissement :		10 000 €	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios	Scénarios		
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 580 EUR	5 020 EUR
	Rendement annuel moyen	-44,18 %	-12,87 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 770 EUR	8 010 EUR
	Rendement annuel moyen	-22,30 %	-4,34 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 060 EUR	11 400 EUR
	Rendement annuel moyen	0,57 %	2,65 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 830 EUR	14 740 EUR
	Rendement annuel moyen	28,30 %	8,07 %

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez

- Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mai 2015 et mai 2020
- Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre novembre 2016 et novembre 2021
- Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre novembre 2019 et novembre 2024

QUE SE PASSE-T-IL SI CARMIGNAC GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du fonds. Il n'y a pas de système de compensation ou de garantie en place, qui puisse compenser en totalité ou en partie cette perte.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les montants indiqués ici sont les frais cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	657 EUR	2 198 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,68 %	3,69 %

* La réduction du rendement (RIY) montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,33 % avant déduction des coûts et de 2,65 % après cette déduction. Les frais totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (4,00 % du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Max. 4,00% du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,80% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	173 EUR
Coûts de transaction	0,33% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	32 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20.0% max. de la surperformance si la performance depuis le début de l'exercice dépasse celle de l'indicateur de référence, même en cas de performance négative, et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	52 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché des actions, la durée recommandée de placement est supérieure à 5 ans.

Cependant, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Les rachats sont possibles chaque jour ouvré. Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit à demander le rachat de votre investissement peut être suspendu. La société de gestion se réserve la possibilité de mettre en œuvre un plafonnement des demandes de rachat ("gates") dont l'objectif est d'étaler les rachats sur plusieurs VL lorsque ces demandes de rachat excèdent le seuil de 5%, correspondant au rapport entre les rachats nets des souscriptions et l'actif net du fonds.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous avez des réclamations à formuler concernant ce produit, la conduite de l'initiateur ou de la personne qui a conseillé ou vendu ce produit, vous pouvez utiliser différents moyens de communication : par e-mail à complaints@carmignac.com, par courrier 24 Place Vendôme, 75001 Paris, France ou par téléphone en composant le numéro (+33) 01 42 86 53 35. Dans tous les cas, vous devez clairement indiquer vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la réclamation. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet www.carmignac.com. En cas d'absence de réponse dans un délai de 2 mois ou si vous considérez insatisfaisante la réponse apportée par Carmignac Gestion, vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF par courrier ou formulaire électronique (<https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans son prospectus ou sur le site internet: www.carmignac.com. La part de ce fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une *U.S. person*, selon les définitions des réglementations américaines *Regulation S* et *FATCA*. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du fonds ou de votre conseiller fiscal. La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus. Historique mensuel des scénarios de performance et performances passées : <https://go.carmignac.com/scenario-de-performance> Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentés dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.